

## Les assemblées annuelles tirent à leur fin

par Gaëtan Bélanger



La Fédération complète les assemblées annuelles régionales. La tournée des 14 régions a débuté le 15 février dernier dans Lanaudière et se terminera le 4 mars prochain en Côte-du-Sud. Les assemblées annuelles régionales sont un forum privilégié pour commenter et guider les orientations et les actions de la Fédération. En parallèle, trois syndicats ont tenu des assemblées d'information à l'intention des producteurs anglophones.

Par ailleurs, l'assemblée générale annuelle des producteurs visés par le Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec se tiendra à Québec les 7 et 8 avril 2010. Seuls les délégués ont droit de vote lors de l'AGA de la Fédération. Les producteurs recevront sous peu un avis de convocation accompagné du rapport des activités générales de la Fédération en 2009 ainsi que des activités de mise en marché et des actions en aval de la production. Pour tout savoir, consultez le [www.bovin.qc.ca](http://www.bovin.qc.ca). Au plaisir de vous rencontrer!

## ASRA, le point

par Vincent Cloutier

La levée du plafonnement individuel des volumes assurables a permis aux producteurs de bovins de pousser un soupir de soulagement. Toutefois, une autre mesure de resserrement, soit le retrait des 25 % des entreprises les moins efficaces du calcul du coût de production, soulève d'importantes préoccupations.

De l'avis de l'UPA et de l'ensemble des fédérations assurées à l'ASRA, il est impératif que le gouvernement fasse marche arrière quant à l'application de cette mesure. Non seulement son impact serait dévastateur pour les entreprises, mais les mesures de resserrement déjà mises en place ont significativement réduit les budgets nécessaires à l'application du programme d'ASRA. De ce fait, il serait incohérent d'en couper encore davantage. La Fédération maintient donc ses efforts afin d'obtenir gain de cause dans ce dossier.

## Programme de paiement anticipé

par Denis Massey

Les producteurs ont encore un mois pour faire une demande de paiement anticipé dans le cadre de la campagne standard 2009-2010. Ils pourront ainsi profiter d'une avance de 100 000 \$ sans intérêts sur les animaux en inventaire qui seront commercialisés d'ici la fin septembre 2010.

En avril 2010, les producteurs pourront faire une nouvelle demande dans le cadre de la campagne 2010-2011. La campagne sera de type standard et les conditions devraient être similaires à celles appliquées en 2009-2010.

**Producteurs avec une avance en sursis?** Vous recevrez une lettre sur les modalités de remboursement. Nous en profiterons pour vous suggérer une méthode afin de diminuer votre impact financier lors du remboursement.

**Vous avez obtenu un paiement anticipé 2009-2010?** Au début de la prochaine campagne, vous recevrez une lettre expliquant la façon d'effectuer votre remboursement. Vous saurez, quand et comment demander un autre paiement anticipé.

**Vous n'avez pas fait de demande en 2009-2010?** Il est toujours temps de la soumettre pour profiter du montant sans intérêts. Visitez le site Internet de la Fédération et cliquez sur *Nos grands dossiers/Gestion des risques financiers* puis sur l'onglet PPA ou appelez-nous au 450 679-0540, poste 8994.



## Le veau de grain au « *Combat des Toques* »

par Isabelle Ferland



Le Salon Rendez-vous HRI s'est tenu à la Place Bonaventure les 7, 8 et 9 février dernier. La première édition d'une compétition culinaire intitulée « *Combat des Toques* » et mettant en vedette des chefs et des produits du Québec s'est déroulée de façon grandiose.

Règles du jeu : huit équipes de trois personnes (un chef, un sous-chef et un pâtissier) s'affrontent amicalement en quatre vagues de compétition. Chaque équipe dispose de trois heures pour créer un repas de trois services (entrée, plat principal et dessert) pour une vingtaine de personnes.

Les équipes ont cuisiné différentes coupes de veau de grain : de la hampe, de la joue, du faux filet et de la bavette. Les équipes finalistes des chefs Patrick Gérôme (Le Baluchon, Saint-Paulin) et Sébastien Houle (sEb l'artisan culinaire, Mont-Tremblant) se sont affrontées en grande finale, cuisinant de la queue de filet de Veau de grain du Québec.

C'est le chef Jean-Louis Thémis qui animait l'événement. Les chefs Laurent Godbout, Luc Boissy, Sylvain Gilbert et Jean-Luc Piquemal formaient l'équipe des juges qui ont évalué les compétiteurs sur tous les plans : technique, sanitaire, présentation des plats et mariage des saveurs. La compétition a été remportée par l'équipe de Sébastien Houle qui a préparé une mousse de foie gras, un filet de Veau de grain du Québec et un dessert fin et savoureux. L'équipe de Patrick Gérôme a terminé en deuxième place, celle de Mario Julien (Le Mirage) a fini en troisième position et l'équipe de Yan Garzon (Restaurant SENS) a fini en quatrième position. Bravo à toutes les équipes participantes!

## Quelles sont vos pratiques en matière de biosécurité?

par Nathalie Côté

L'application de mesures préventives pour garder les animaux en santé à la ferme et pour éviter que les maladies se propagent sont les deux principaux éléments d'un plan de biosécurité. Pour vérifier les habitudes des producteurs de bovins en matière de biosécurité, une vaste enquête se réalisera, ce printemps, à travers le Canada.

Une vingtaine de producteurs du Québec seront appelés à décrire leurs pratiques sur des sujets aussi variés que : programme de lutte contre la vermine, gestion de la santé animale, de l'alimentation, des animaux morts et du fumier, contrôle des mouvements des animaux et du personnel, etc. Un évaluateur se rendra sur les fermes pour recueillir les réponses du questionnaire. Les résultats permettront d'évaluer le degré d'adoption des pratiques favorables à la biosécurité et serviront à la rédaction de la norme. La Fédération coordonnera les activités liées à cette enquête pour le Québec.

## Nouvelle série d'ateliers VBP™

par Nathalie Côté

Les producteurs de bovins sont invités à participer à une nouvelle série d'ateliers de formation sur le programme de salubrité à la ferme Verified Beef Production™ (VBP). Qu'est-ce que le VBP?

- ✓ Le VBP mise sur les bonnes pratiques agricoles à la ferme et met l'accent sur la salubrité des aliments et sur la qualité du bœuf.
- ✓ Le VBP met l'emphase sur des procédures pratiques pour assurer la salubrité des aliments à la ferme et pour encourager une meilleure efficacité et une meilleure rentabilité.
- ✓ Le VBP est un outil pour développer des alliances de marchés, il répond à la demande croissante du marché pour des aliments sains et supporte les producteurs et l'industrie du bœuf dans le maintien et le développement des marchés.

Des subventions partielles pour certains équipements (extenseur de cou, logiciel de santé) sont disponibles par le biais du Programme d'appui à l'implantation des systèmes de salubrité alimentaire à la ferme dans le cadre de *Cultivons l'avenir, une initiative fédérale-provinciale-territoriale*. Le financement provient d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Pour vous inscrire, contactez votre syndicat régional des producteurs de bovins.



Date	Heure	Lieu
2 mars	20 h	Sainte-Agathe-de-Lotbinière
8 mars	11 h 30	La Sarre
8 mars	18 h	Amos
9 mars	11 h 30	Saint-Bruno-de-Guigès
10 mars	19 h 30	Saint-Hilarion
11 mars	13 h 30	ITA La Pocatière
15 mars	10 h 15	Québec
15 mars	19 h 30	Estrie
18 mars	19 h	New Richmond
31 mars	20 h	Granby

## Le site ATQ Direct revu et amélioré

par Sylvie Boutin, ATQ

Dans un souci constant d'offrir des outils facilitant le travail des producteurs dans leurs tâches liées à la traçabilité et afin de répondre à vos demandes, ATQ a mis sur pied, à l'été 2009, un comité de travail composé de représentants de la FPBQ, de la FADQ et de producteurs de bovins utilisateurs du site ATQ Direct.



Rappelons qu'ATQ Direct est un site transactionnel accessible par le biais du site Internet d'ATQ permettant aux producteurs d'accéder à leur dossier personnel, afin de procéder à leurs déclarations de traçabilité.

Au printemps 2010, la nouvelle mouture du site ATQ Direct offrira des fonctions additionnelles. Ainsi, le producteur pourra, entre autres, utiliser :

- un module de sommaire – permettant de voir un sommaire des animaux par espèce, par sexe, par type (boucherie/laitier) et par groupe d'âge;
- un module de recherche – permettant la recherche par numéro d'identifiant, par espèce, par sexe ou par groupe d'âge;
- un module de personnalisation des sites – permettant de confectionner des listes de sites fréquemment utilisés ou de sites d'affaires.

## De nouvelles fonctions téléphoniques

Vous désirez un inventaire de troupeau? Faites le!

De nouvelles fonctions sont également ajoutées au système téléphonique d'ATQ. Dès ce printemps, les producteurs pourront procéder à la vérification de leur dossier chez ATQ à partir de leur clavier téléphonique, et ce, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, en composant le 1 866 270-4319.

Les producteurs pourront ainsi obtenir des inventaires par espèce, pour un ou plusieurs sites, directement du système téléphonique d'ATQ et les recevoir en mode vocal, en mode télécopie ou en mode courriel. Des listes permettant de visualiser les entrées/sorties d'animaux, pour un ou plusieurs sites, pourront également être commandées au système et livrées par télécopie ou par courriel.

Les producteurs auront aussi la possibilité de s'abonner aux différents services offerts, et ce, sur une base mensuelle. Cette option permettra alors de recevoir automatiquement par télécopie ou par courriel, chaque mois, les différents rapports auxquels ils se sont abonnés.

Pour la première année de la mise en place de ce système, les producteurs qui n'ont pas accès à une ligne de télécopie ou à une adresse courriel pourront obtenir leurs rapports sous format papier et transmis par courrier postal.

## Lecture automatisée des boucles électroniques



### PROFITEZ D'UN RABAIS DE 80 % SUR LES LECTEURS RFID

Agri-Traçabilité Québec, en collaboration avec la Fédération des producteurs de bovins du Québec, est fière de vous offrir jusqu'à 80 % de rabais sur TOUS les modèles de lecteurs RFID. Ces lecteurs, habituellement vendus entre 600 \$ et 950 \$, sont offerts pour une durée limitée aux syndicats régionaux des bovins à des prix variant entre 85 \$ et 155 \$!

### DIMINUEZ VOTRE PAPERASSE ET PROFITEZ DE PRIX AVANTAGEUX

À l'achat d'un lecteur, vous bénéficiez gratuitement d'une formation individuelle ou de groupe, offerte dans une ferme de votre région. Pour plus d'information ou pour passer votre commande, **contactez sans tarder le syndicat des bovins de votre région**. Quantités limitées. Offre valide jusqu'au 31 mars 2010.



## Le veau de grain du Québec, partenaire économique régional de l'année

Le 25 janvier dernier, la Société des Chefs, Cuisiniers et Pâtisiers du Québec (SCCPQ), région de Montréal, a décerné, son prix « Partenaire économique régional 2010 » à Mme Isabelle Ferland, agente de promotion du Veau de grain du Québec pour sa contribution aux activités de la SCCPQ.

Ce titre honorifique est décerné à l'entreprise ou à l'organisme, membre du programme de partenariat de la SCCPQ, qui a su le mieux appuyer l'association dans ses activités, tout au long de l'année. La sélection, les débats et le vote sont effectués par le conseil d'administration qui détermine ainsi l'entreprise récipiendaire.

## Étude du marché « boeuf Québec »

Au printemps 2009, le comité de mise en marché des bouillons d'abattage (CMMBA) commandait une étude de marché pour évaluer si un « boeuf Québec » pouvait générer une demande suffisante. Objectif de l'étude : parfaire les connaissances du marché de la distribution en général et de la grande distribution.

Les conclusions :

- la consommation de bœuf en Amérique du Nord devrait demeurer stable ou peut-être même décliner légèrement au cours des prochaines années;
- le Canada est l'un des pays industrialisés où la distribution alimentaire est la plus concentrée;
- au Québec, les chaînes de marchés d'alimentation contrôlent 80 % du marché des aliments;
- les chaînes de marchés d'alimentation ont pris le leadership et le contrôle de la mise en marché du bœuf différencié;
- contrairement à l'Ontario, aucune chaîne indépendante au Québec n'occupe une place significative dans le marché des aliments;
- les boucheries et les chaînes indépendantes ne représentent pas un volume assez important pour développer un bœuf de marque à l'échelle provinciale et finalement,
- le bœuf de créneau, par définition, ne représente que de petits volumes et doit être mis en marché dans des circuits de distribution courts afin d'avoir un prix de vente concurrentiel.

Dans un tel contexte, le CMMBA a établi son plan d'action pour les prochaines années. Il s'organise autour des trois volets suivants : rencontres avec des abattoirs du Québec et des groupes impliqués dans le développement de bœuf de marque; exploration et rencontres (si nécessaire) avec des abattoirs américains; exploration et prospection des marchés hors Canada et hors États-Unis.

## Réflexion sur la gestion des historiques de veaux de grain

par Réal Daigle

Depuis la mise en place des historiques en 2003, la production de veaux de grain a décliné de 15 %. Chaque année, des producteurs délaissent ou réduisent la production sans être remplacés. 38 000 veaux d'historiques ont ainsi été mis dans la réserve depuis 2003. Pour maintenir une production stable, la Fédération a redistribué des historiques, une seule fois en 2007 (près de 5000 veaux).

Le 17 décembre 2009, réunis en assemblée spéciale, les producteurs de veaux de grain ont demandé au CMMVG d'explorer de nouvelles avenues concernant le transfert ou la redistribution des historiques.

Des intérêts assez diversifiés, même opposés, ont été exprimés. Certains producteurs veulent prendre de l'expansion et souhaiteraient que la Fédération mette à leur disposition les historiques de ceux qui cessent de produire.

D'autres pensent que la Fédération devrait laisser baisser la production avant de procéder à une autre redistribution. Certains trouvent que les modalités actuelles sont trop contraignantes et souhaiteraient que le transfert direct entre producteurs soit permis.

Pour d'autres, permettre le transfert direct des historiques d'un producteur à l'autre nous conduirait dans une situation similaire aux quotas dont la valeur financière est devenue démesurée.

Le CMMVG, qui avait entrepris cette réflexion au printemps 2009, poursuivra ses travaux cet hiver et tiendra éventuellement une AGS sur le sujet. La prochaine rencontre du comité est prévue le 12 mars 2010.

### Brèves

**UNE SUBVENTION POUR BOVITRACE :** Bovitrace a obtenu une subvention de 20 000 \$ dans le cadre du programme *Cultivons l'avenir*. L'argent servira à développer un module réseau et la saisie des numéros de boucles à partir d'un ordinateur de poche. L'ajout de ces fonctionnalités a pour but d'augmenter et de faciliter le transfert électronique des informations à ATQ. La compagnie Pfizer Canada a annoncé qu'elle sera partenaire dans le développement de Bovitrace pour une troisième année.

**LES QUÉBÉCOIS SONT PLUS OPTIMISTES QUE LES CANADIENS ENVERS L'AGRICULTURE :** Selon un sondage mené auprès de 8500 agriculteurs par Financement agricole Canada, quelque 55 % des agriculteurs et agroentrepreneurs du pays se disent optimistes par rapport à l'avenir de l'agriculture.

En 2009, comme par les années précédentes, les répondants du secteur laitier (70 %) sont ceux qui sont les plus optimistes à l'égard de l'avenir de l'agriculture. De plus, les répondants des secteurs de la volaille (26 %) et des grandes cultures (27 %) sont moins prudents qu'ils l'étaient en 2007 (42 % et 30 %, respectivement). Par contre, les répondants du secteur de l'élevage bovin (27 %) sont beaucoup plus nombreux à se dire pessimistes à l'heure actuelle qu'ils l'étaient en 2008 (21 %).